

2023/.....

DELIBERATION N°343

AFFICHÉ
LE 16.1.02.2023.

Parafe

OBJET : RAPPORT ET DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023 - BUDGET ANNEXE RPA - RESIDENCE DES PERSONNES AGEES.

Entendu l'exposé de Monsieur Cyril GHOZLAND, Adjoint au maire ;

Vu l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires dans les deux mois précédant l'examen du budget ;

Vu la loi du 27 janvier 2014 portant Modernisation de l'Action Publique et d’Affirmation des Métropoles, dite loi MAPTAM ;

Vu la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, et notamment l'article 107 ;

Vu la loi de programmation des finances publiques (LPFP) du 22 janvier 2018 ;

Vu l'ordonnance du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19 ;

Vu l'avis de la Commission des finances, budget ;

Considérant que les lois précitées ont renforcé les obligations incombant aux assemblées locales, en prévoyant que le Débat d'Orientation Budgétaire devra désormais s'appuyer sur un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette, ainsi que, pour les communes de plus de 10000 habitants, la présentation de la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs ;

Considérant enfin que ce rapport donne lieu à un débat, acté par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

PREND ACTE du déroulement du Débat d'Orientation Budgétaire 2023 - Budget annexe RPA

APPROUVE le Rapport d'Orientation Budgétaire 2023 tel qu'annexé à la présente.

Délibération adoptée par :

- ✓ 26 voix pour : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAIK, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Patrick SEMBLA, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Bruno WITTMAYER.
- ✓ 6 abstentions : Madame Virginie NOTTOLA, Madame Valérie BOURGUIGNON, Monsieur Sylvain MONTAUSIER, Madame Béatrice LAINÉ, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Madame Aline PALOMARES.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 8 février 2023

La secrétaire de séance,
Christine FLECK



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 8 février 2023

Le Maire,
Jean-François ONETO



DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Conseillers en exercice :	35
Présents :	20
Absents :	15*
Pouvoirs :	11
Votants :	32
Convoqués le : 31 janvier 2023	
*Dont 2 élus arrivés en cours de séance	

CONSEIL MUNICIPAL

DU 8 FEVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois le 8 février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Monsieur Frédéric MARCOUX, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAIK, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Béatrice LAINÉ, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES.

ABSENTS : Monsieur Patrick SALMON, Madame Isabelle DUPUIT, Madame Anne-Marie CADART, Madame Espérance AUDINEAU, Madame Indira GOKOUL, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Patrick SEMBLA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Madame Virginie NOTTOLA, Madame Valérie BOURGUIGNON, Monsieur Sylvain MONTAUSIER, Monsieur Malek BENSAL, Monsieur Jean-Jacques TSANGA (démissionnaire).

POUVOIRS DE : Monsieur Patrick SALMON	à	Monsieur Patrick VORDONIS
Madame Isabelle DUPUIT	à	Monsieur Ziain TADJINE
Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
Madame Espérance AUDINEAU	à	Madame Suzanne BARNET
Madame Indira GOKOUL	à	Madame Françoise MILLET
Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
Monsieur Patrick SEMBLA	à	Monsieur Jean-Claude DEBACKER
Madame Nathalie RUCHMANN	à	Monsieur Paulo SALGADO LOPES
Madame Virginie NOTTOLA	à	Madame Laëtitia DEVRIENDT
Madame Valérie BOURGUIGNON	à	Madame Béatrice LAINÉ
Monsieur Sylvain MONTAUSIER	à	Madame Aline PALOMARES

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Madame Christine FLECK, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

* Il est à noter de la démission de Monsieur Jean-Jacques TSANGA, réceptionnée ce jour par les services municipaux.

* Il est à noter que Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR est arrivée avant le vote de la délibération n°1 (Approbation du zonage d'assainissement des eaux pluviales)

* Il est à noter que Madame Espérance AUDINEAU est arrivée avant le vote de la délibération n°2 (Rapport et débat d'orientation budgétaire 2022 – budget principal).